

# CAMPAGNE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTRÉE  
2026/27

Faites toutes vos démarches en ligne

C'est simple et rapide !

Inscrivez vos enfants directement  
depuis votre **smartphone** ou **ordinateur**.

INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES

## QUI ?

- Tous les **enfants nés en 2023** : inscription obligatoire en petite section de maternelle,
- Les **familles nouvellement arrivées** dans la commune,
- Les **familles qui ont changé de domicile** et qui souhaitent inscrire leur enfant dans leur nouvelle école de proximité.

*Le passage de la grande section de maternelle en CP se fait automatiquement, vous n'avez aucune démarche à faire (excepté pour les enfants non domiciliés à Aix-en-Provence).*

## QUAND ?

- **DU 23 FÉVRIER AU 24 AVRIL 2026** : pour les inscriptions et dérogations **scolaires**.

## COMMENT ?

- En vous connectant sur le **KIOSQUE ÉDUCATION** :  
[www.aixenprovence.fr/Kiosque-Education](http://www.aixenprovence.fr/Kiosque-Education)
  - > depuis votre **smartphone** ou **ordinateur**
  - > du point numérique de votre **mairie de quartier**

- **La version papier reste possible** :  
les formulaires d'inscriptions scolaires sont téléchargeables sur le site de la Ville ou disponibles dans les mairies de quartier et au service Relation Familles et Petite Enfance.

**SERVICE RELATION  
FAMILLES ET PETITE ENFANCE**  
19, rue Lisse Saint-Louis - 04 42 91 89 17

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**  
lundi et jeudi de 13h15 à 16h15  
mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15

**MAIRIES DE QUARTIER**  
Pour trouver votre mairie de proximité :  
[www.aixenprovence.fr/Mairies-de-quartier](http://www.aixenprovence.fr/Mairies-de-quartier)

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC**  
du lundi au vendredi de 8h à 12h15  
et de 13h15 à 16h30



Pour vous accompagner dans votre démarche dématérialisée, des conseillers et des médiateurs numériques sont également disponibles sur rendez-vous dans les mairies de quartier et les structures de proximité de votre quartier (centre sociaux, bibliothèque...).

Comment faire vos démarches en ligne ?  
[www.aixenprovence.fr/Kiosque-Education](http://www.aixenprovence.fr/Kiosque-Education)

ou  
flashez  
moi

